

Montreuil, le 21 janvier 1986

PETITION NATIONALE FLEXIBILITE BOUSCULER L'OBSTACLE ET GAGNER

Depuis septembre de multiples actions ont eu lieu dans les entreprises, pétitions, débrayages, manifestations, grèves, pour un bon nombre de salariés et militants la pétition nationale peut paraître d'une efficacité réductrice.

Il faut toujours se méfier des apparences ! Nous avons pu mobiliser une masse importante de salariés à l'occasion de ces actions. Avec la décision du Président de la République et la déclaration de Gattaz, il est clair que nous devons monter la mobilisation à un niveau bien supérieur. Pour franchir cette nouvelle étape il faut un travail de fond, en particulier un travail de propagande bien fait, en direction de ceux qui ne participent pas encore à nos actions.

Dans le cas présent la pétition devient un moyen essentiel de propagande : c'est le contact, le débat, cela permet de convaincre et de faire tache d'huile dans des endroits où l'on ne pénètre pas toujours facilement.

* A L'ENTREPRISE

Nous pouvons rassembler les militants, expliquer et passer dans les services, nous y prendre autrement.

1 - ARGUMENTER

On s'inspire de l'argumentaire confédéral, et on adapte pour l'entreprise et les catégories. Répondre avec des exemples aux arguments du patron : "flexibilité pour moderniser, flexibilité pour répondre aux aléas de la production, pour embaucher etc". La pétition c'est aussi le moyen de savoir encore mieux ce qu'il y a dans la tête des salariés. On a discuté avec eux, on tient compte de ce qui a permis de les convaincre, d'obtenir leur signature et on intègre cela dans notre argumentation pour l'entreprise.

2 - UTILISER LES SYNDIQUES

Avec les arguments, les réponses adaptées aux services,* à l'atelier, au bureau, remettre à chaque syndiqué une pétition, faire que ce soit lui qui discute et fasse signer autour de lui dans son service, au delà dans sa famille, dans son quartier.

3 - TOUCHER TOUT LE MONDE

Mettre les militants des autres syndicats "au pied du mur" non pas sur la base (pour ou contre) mais à partir des dangers concrets que la loi représente. Le silence et l'inactivité sont aujourd'hui de la complicité syndicale contre les acquis des travailleurs.

A l'entreprise l'utilisation optimale des syndiqués C.G.T. peut nous permettre de contacter tout le monde, le nombre de signatures peut être quotidiennement affiché pour montrer la progression, ou sonorisé jour après jour pour créer une dynamique de masse.

* POUR LES U.L. ET U.D.

Au-delà des résultats des entreprises où nous sommes

- les secteurs inorganisés notamment les Z.I.
- l'opinion publique,
- les médias (radio, télé régionale, journaux).

* N'hésitons pas à les solliciter, à leur présenter des arguments, à démontrer par des exemples proches et concrets la nocivité de la loi.

* N'hésitons pas à présenter la pétition pour les entreprises inorganisées et poussons au parrainage.

* Appelons à la signature sur les marchés, aux ANPE, dans tous les endroits où il y a du monde.

* Mettons par écrit les députés et sénateurs devant leur responsabilité, utilisons leur réponse ou leur silence auprès des salariés et auprès du public.

* Mettre nos syndiqués dans le coup,

* Nous adresser de façon offensive au public.

* Utiliser au maximum presse et radio.

Avec des arguments concrets, de courts articles, voilà le meilleur moyen de lever les obstacles et de donner à la pétition nationale son véritable caractère, sa dimension confédérale.

* FLEXIBILITE

Viser juste : c'est avoir des arguments adaptés à ceux à qui l'on s'adresse. Inutile de tout dire !

Ca dépend de la période : que dire aujourd'hui en fonction de ce qu'il y a généralement dans les têtes et des arguments nouveaux en faveur du projet ?

Ca dépend des catégories : chaque catégorie a en plus une sensibilité ou des préoccupations qu'il faut savoir mettre à profit pour se faire comprendre.

Ca dépend de la situation locale des événements de l'organisation du travail dans l'entreprise ou l'administration, du rapport des forces, du statut, des exemples autour de l'entreprise.

Sur la flexibilité, il y a de quoi dire des pages et des pages, des heures et des heures. Méfiance ! Pour nous faire comprendre dans tout cela il vaut mieux quelquefois un bon argument qu'un catalogue dans lequel chacun choisira ou ne choisira pas.

1 - CHOISIR LES ARGUMENTS EN FONCTION DE LA PERIODE

Que pensent les salariés de la flexibilité ? D'abord il faut dire que les salariés ne connaissent pas le contenu du projet. Le plus souvent quand ils le connaissent ils le rejettent : c'est ainsi qu'en décembre 1984 la signature des organisations syndicales n'a pu se faire.

Aujourd'hui la campagne des médias et du gouvernement compte sur le fait que le projet est encore méconnu mais que les objectifs annoncés (les motifs officiels) de la flexibilité sont approuvés :

- assouplir l'organisation du travail,
- travailler moins,
- créer des emplois etc..

Il est dit parallèlement que ces objectifs ne peuvent être atteints sans concessions de la part des salariés. Or, nous devons démontrer que ces concessions sont exorbitantes et que les résultats de la flexibilité seront contraires aux objectifs annoncés aujourd'hui.

Certains peuvent penser que la flexibilité peut résoudre leurs problèmes et ceux du pays et que cela vaut bien quelques inconvénients : il faut rétablir la vérité. C'est un risque pour eux et pour le pays. C'est une revendication du CNPF, et ne vise à satisfaire que les exigences patronales.

* Sur l'aménagement du temps de travail il n'y aura pas de choix pour le salarié, le patron décidera.

* Sur la réduction du temps de travail elle n'est pas assurée avec la flexibilité puisqu'on pourra travailler en moyenne bien plus de 39H par semaine.

* Sur les salaires, il y a perte, et donc pas seulement au niveau du pouvoir d'achat : par la réduction du temps moyen de travail non compensé, la remise en cause des heures supplémentaires et du chômage technique.

* Sur l'emploi : le projet vise à produire autant avec moins d'effectifs. Donc déjà moins d'emplois. Si l'on ajoute l'effet de la baisse des salaires, ... encore moins d'emplois.

* Sur la modernisation. Cela ne vise que la modernisation des "rapports sociaux" autrement dit être moderne "c'est accepter un recul de 50 ans en arrière". C'est vrai qu'on est en pleine mode rétro...

Il faut bien faire mesurer vers quoi on va avec ce projet. Il s'agit d'un engrenage dans lequel on ne doit pas mettre un doigt au risque d'y passer tout le corps.

C'est l'instabilité sociale pour le plus grand nombre de salariés, avec réduction massive des salaires, l'augmentation des contraintes du travail, la généralisation des petits boulots, la soumission aux besoins patronaux et à l'arbitraire.

Avec les TUC et avec la flexibilité nous avons deux aspects d'un projet global qui en comportera d'autres, et qui en disent long sur ce qu'ils veulent obtenir des salariés.

2 - CHOISIR LES ARGUMENTS EN FONCTION DES CATEGORIES

Ils sont tous salariés. Tous les arguments généraux sont valables pour tous. Mais il y en a sur lesquels nous devons davantage insister.

Pour les femmes :

- sur la perte de salaire,
- sur la désorganisation que provoqueront les changements d'horaires d'une semaine sur l'autre (pour les enfants notamment).
- sur la déqualification puisque la flexibilité va pousser à la multiplication de petits boulots ; les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés.

Pour les cadres :

- sur la déqualification, sur la rotation des équipes de travail. Ils auront à diriger le travail de professionnels ayant la compétence sur d'autres spécialités, des salariés qu'ils ne connaîtront pas... En outre cette déqualification montre à l'évidence que l'on va à l'encontre de la modernisation.

Les jeûnes :

- sur la baisse des salaires,
- sur les contraintes des horaires de travail,
- sur la déqualification et le travail "tournant".

PROJET DE TRACT

CONTRE LA FLEXIBILITE

ON DOIT GAGNER !

Vous pensez que le chômage est le problème numéro 1, qu'il faut moderniser le pays et les entreprises ?

Vous espérez des changements dans votre vie et dans votre travail, avec plus de temps libre, moins de fatigue, plus de souplesse ?

On vous dit alors que le projet de loi d'aménagement du temps de travail va améliorer tout cela. Bien sûr, ils reconnaissent que les salariés vont avoir à faire des concessions. Mais, ils vous assurent qu'il y aura des compensations et que c'est nécessaire pour notre économie. Alors vous devez savoir où ce projet vous conduirait et pour quels résultats.

Ce qui est appelé modernisation dans le projet n'est rien d'autre que *"faire gagner moins et faire travailler plus ceux qui ont un travail"*. Ce n'est pas moderne, c'est rétrograde. C'est un recul social de plusieurs dizaines d'années. Ce que vous ; vous entendez par modernisation vous ne le trouverez pas dans ce projet.

Quant au chômage, les patrons eux-mêmes avouent que la *"flexibilité"* ne créera pas d'emplois. On comprend bien pourquoi. Le but de l'opération pour les patrons c'est d'avoir un effectif encore plus réduit, pour produire autant. En effet en disposant totalement du temps des salariés, les patrons pourront les faire travailler aux moments où c'est le plus nécessaire. Alors on embauchera encore moins.

Si on ajoute qu'avec la flexibilité les salaires vont baisser, alors on peut s'attendre à une aggravation du chômage. Oui ! ils vont baisser dans la plupart des cas : la réduction du temps de travail hebdomadaire se traduira cette fois par une réduction de salaire. Et bien évidemment, quand on réduit le pouvoir d'achat le chômage augmente. Conclusions : ce projet de loi n'améliorera pas la situation de l'emploi, il devrait encore l'aggraver.

Enfin, la flexibilité ce n'est pas la souplesse pour les salariés, mais pour les patrons. Ce sont eux qui décideront quand vous travaillerez plus et quand vous travaillerez moins.

Sur une question comme celle-ci nous devons nous défendre tous ensemble ! Tout le monde et chacun est concerné. La C.G.T. fait son devoir de syndicat quand elle organise la riposte, d'autant qu'elle est à l'origine des acquis sociaux dont tous les salariés bénéficient aujourd'hui et que le projet veut remettre en cause.

Notre seule détermination : LA FLEXIBILITE NE PASSERA PAS !
SIGNEZ LA PETITION NATIONALE. PARTICIPEZ AUX ACTIONS DE LA C.G.T.